L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 12 NOVEMBRE 1884.

Spectacles, Bals, &c

GRAND OPERA HOUSE.
D. BIDWELL........Directeur

Engagement de l'Artiste Favorite,
ANNIE BERLEIN.
MARDI ET MERCREDI SOIR, ET JEUDI EN MATINEE,
Dernières Représentations de
UNDER THE GAS.
JEUDI SOIR ET SAMEDI EN MATINEE,
EAST LYNNE.
VENDREDI SOIR,
LEAH
SAMEDI ET DIMANCHE SOIR,
OLIVER TWIST.
LUNDI, 17 nov—La DIVA Parisienne THEO et la Troupe d'Opéra Française de Maurice Grau.
11nov—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.
Commençant Dimanche soir, 16 Nov.
MATINEES MERCREDI ET SAMEDI.
Première représentation en cette ville par la très populaire
Troupe du Théâtre Madison Square,
De la Comédie Farce en trois actes, intitulée
THE PRIVATE SECRETARY,
La plus grande comédie écrite pendant des années et une des meilleures troupes de comédie qu'on ait jamais vues ici.
DIMANCHE, 16 nov—GUS WILLIAMS dans CAP MISHLER.
Attention à "MAY BLOSSOM". 8 nov—

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.
Commençant Dimanche, soir 9 Nov.
MATINEES, MARDI ET SAMEDI.
LILLY CLAY'S COMPANY OF LADIES ONLY,
Dans le grand succès d'Opéra Comique de Londres et de Paris.,
An Adamless Eden,
Comprenant un superbe olio de nouveautés américaines et européennes par des dames seulement.
DIMANCHE, 16 Novembre—MISS CARRIE SWAIN dans son nouveau jeu intitulé: THE LITTLE JOKER, par Fred Marsden.
8nov—

NOUVEAU PAVILLON EN FER DE FARANTA,
Au coin des rues Bourbon et Orléans,
CE SOIR,
Samedi, Dimanche soirs et Lundi en matinée,
Le plus joli spectacle qui se sera jamais vu en ville, le grand drame équestre
MAZEPPA,
présentant l'incomparable actrice écuyère, Mlle ZOE PAYTON et son admirable jument arabe dressée GIPSEY.
Nouvelle troupe dramatique—Superbes décors nouveaux—Costumes élégants Musique et Choeurs—Troupe de ballet au complet et 30 comparses.
N'OUBLIEZ PAS CECI.
que le prix d'entrée reste le même qu'autrefois. Entrée 10 cts. Sièges réservés, 25 cts.
On demande de jeunes dames pour la marche des amazones. S'adresser à W. M. Paul, directeur de la scène de 10 heures a. m. à midi.
8 nov—

ENTREE GRATUITE.
—LA—
Grande Exhibition Orientale
Le public y sera admis tous les jours de 8 heures a. m. à 10 heures p. m.
—ELLE A LIEU AU—
No 161 RUE DU CANAL.
Dans le magasin occupé récemment par Schwartz & Son, et comprend
UNE MERVEILLEUSE COLLECTION DE CURIOSITES DE L'ORIENT,
Telles que: Nouveautés en bois d'olivier et de violette venant de la Terre Sainte. Sculptures arabes Bijouterie turque, Articles en filigrane d'un dessin magnifique et d'un admirable fini.
Nous vendrons ce stock à 25 et 50 pour cent meilleur marché que l'année dernière, toutes les marchandises devant être écoulées d'ici au 1er janvier. Nous mentionnerons quelques-uns des articles dont les prix ont été réduits:
Essence de rose, 75 cts, ancien prix......$1 00
Casquettes pour enfants, 75 cts., ancien prix.... 1 25
Casquettes pour homme, $1, ancien prix.. 1 50
Colliers et bracelets en musc, 15 cts., ancien prix.... 25
Porte-plumes, 10 cts., ancien prix.... 25
Tous les autres objets réduits dans la même proportion.
Nous offrons aussi au public 10,000 vues stéréoscopiques nouvelles qui seront distribuées gratuitement aux acheteurs. Nous invitons tout le monde à venir voir notre Exposition qui sera ouverte de 8 heures du matin à 10 heures du soir, tous les jours, excepté le dimanche.
ALI & KAURT, Propriétaires.
ENTREE GRATUITE.
8nov—1m.

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant

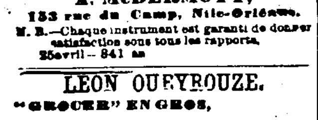

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25avril—841 an

LEON OUEYROUZE.
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
27 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
mars—14 1a

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

Proclamation par le Gouverneur
DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.
Conformément aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat, et en vertu des lois décrétées dans ce but, moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'émets la présente proclamation pour amender celle qui a été promulguée le 16 avril 1884 au sujet de la quarantaine, et pour réduire la durée de la dite quarantaine de dix à cinq jours. Ce changement s'opérera à partir du 1ER OCTOBRE 1884.
En outre, tenant compte de la recommandation du Bureau de Santé, j'ordonne que toutes les restrictions quarantenaires et toute détention de navires arrivant dans un port quelconque de l'Etat de la Louisiane, soient complètement suspendues à partir du 31 octobre 1884. Il est bien entendu que rien dans la présente proclamation ne sera interprété de manière à altérer ou modifier les mesures déjà prises par le dit Bureau de Santé à l'endroit des navires arrivant de ports où sévit le choléra.
En foi de quoi j'appose ici ma signature, accompagnée du sceau de l'Etat de la Louisiane, en cette ville de Baton Rouge, ce 27e jour de septembre 1884.
S. D. McENERY.
Par le Gouverneur,
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.
30sept—3f

SPECTACLES, BALS, &c.

THEO—GRAND OPERA HOUSE—THEO.
D. BIDWELL, PROPRIETAIRE,
SOIREE D'OUVERTURE, 17 NOV.
Tous les soirs pendant deux semaines,
Le premier et seul début de Mme
THEO
LA DIVA PARISIENNE.
Ensemble avec
M. MAURICE GRAU
La célèbre
TROUPE D'OPERA FRANÇAIS.
75 ARTISTES 75
75 Choristes, Musiciens 75
UNE DOUBLE TROUPE.
LUNDI SOIR, 17 NOVEMBRE.
THEO dans Mme l'Archiduc THEO
THEO dans Mme l'Archiduc. THEO
THEO dans Mme l'Archiduc. THEO

Mardi soir, 18 Nov et Jeudi, Matinée, 20 nov.	THEO dans la Jolie Parfumeuse.
Mercredi soir, 19 nov. et Samedi, Matinée, 22 nov	THEO dans La Mascotte.

Jeudi soir, 20 novembre—THEO dans Boccaccio.
Vendredi soir, 21 novembre—Mlle LEFORT dans la Périchole.
Samedi soir, 22 novembre—THEO dans Mme Angot
Samedi soir, 23 novembre—THEO dans Mme Boniface.

OUVERTURE DE LA VENTE DES SIEGES
JEUDI, 13 NOVEMBRE.
PRIX: Galleries, 25 cents; Balcons Cercle, $1; Orchestre et Orchestre Cercle, $1 50.
11nov—

Grande Réduction dans les Prix.
GRUNEWALD OPERA HOUSE, Rues Canal et Baronne
EUGENE ROBINSON........DIRECTEUR
Troupe d'Opéra Comique Idéale.
Positivement dernières soirées de
LE PETIT DUC.
Sièges réservés—Parquet et Premières, 50 cents.
Matinées Mercredi et Samedi—Les portes s'ouvrent à 11 a. m.
Matinée Dimanche—Les portes s'ouvrent à midi.
On peut se procurer des Sièges réservés SIX JOURS à l'avance.
La semaine prochaine, commençant dimanche soir,
"MERRY WAR"
12 nov—

Grunewald Opera House.
EUGENE ROBINSON..Directeur.
CE SOIR ET
Tous les soirs—Matinées MERCREDI, SAMEDI et DIMANCHE.
Début de la
Vraie Troupe d'Opéra Comique,
Dans la charmante pièce de M. Lecocq,
LE PETIT DUC,
Représentée par
50 artistes, 10 danseurs et danseuses,
30 jeunes dames en Amazone.
Très fort personnel, grand choeur, magnifiques costumes, décors nouveaux et un orchestre complet, sous la direction de Philip Gruening.
Admission—50c, 75c et $1. Places réservées aux matinées 50c dans toute la salle. On peut obtenir des places réservées six jours à l'avance au bureau du contrôle. Le bureau est ouvert de 10 a. m. à 10 p. m. 4nov

LE LIEU FAVORI POUR LES DAMES ET LES ENFANTS.
ROBINSON'S DIME MUSEUM and THEATRE
GRAND SUCCES.
13,763 personnes ont assisté le premier jour.
7,965 Souvenirs donnés aux dames.
Amenez les Dames, Amenez les Enfants
Voir la Grande Compagnie Double.
Plus de Curiosités, plus d'Artistes Qu'aucun autre Musée en Amérique.
Ouvert tous les jours de 10 a. m. à 10 p. m.
Représentations toutes les heures.
DIX SOUS POUR TOUS, DIX SOUS.
6nov—

INSTITUTIONS.

Classe d'espagnol.
MLLE B. de MIRANDA ouvrira une classe d'espagnol à l'Institution Curto, coin St Philippe et Prieur, le premier LUNDI de novembre, de 5 à 6 heures du soir. Prix par élève, 50 cts par semaine, pour trois leçons par semaine,—le Lundi, le Mercredi et le Vendredi.
Les personnes—dames et demoiselles,—qui voudront faire partie de la classe sont priées de s'adresser à Mme Curto, coin St. Philippe et Prieur, ou chez Mlle de Miranda, No 514 rue Magasine. 17 oct—1 mois

INSTITUT MARKEY & PICARD,
Au coin des rues Esplanade et Rocheblave, Nlle-Orléans.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.
Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.
Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar,J,D.

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut. 17 août

Leçons d'Espagnol.
Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, No 514, rue Magasine, près Felicity.
26mars—

Restaurants.

Restaurant français et Salon d'huîtres de Jules.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a ouvert un Restaurant et un Salon d'huîtres au No 169 RUE DES REMPARTS, près du marché Poydras, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de meilleur provenant du marché ou du lac. Vins et liqueurs de choix.
JULES MANAUD, Propriétaire.
11 oct—3m,M,J,D

RESTAURANT PIZZINI,
189 RUE DU CANAL,
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

Christian Woman's Exchange.
Salles 41 et 43 rue Bourbon.
Le Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mit immédiatement à l'oeuvre.
Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.
L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.
L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.
M. E. AUZE, Secrétaire.
12août—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.
On demande—Un domestique de maison au No 396 rue du Canal. Bonnes recommandations exigées. Bons gages donnés. 8 nov—6f

A LOUER.
A louer—Plusieurs bonnes chambres garnies, encoignure Orléans et Royale; entrée rue Orléans No 16. 12 nov—2 sem

A VENDRE
A vendre à bon marché.—Un certain nombre d'excellentes VACHES LAITIERES, venues par chemin de fer et maintenant au No 147 Baronne; il se trouve parmi elles des vaches de Jersey, et quelques jeunes taureaux de Jersey. Aussi: trois beaux chiens, des setters Gordon importés, de pure race, trois petits chiens de la même race, et un Scotch terrier importé, chien à rat de premier ordre. 11 nov—6f

A vendre—Une maison, couverte en ardoises, et occupée en ce moment par une grocerie, et qui vient d'être complètement restaurée: elle renferme des comptoirs et des étagères. Aussi—les trois maisons contiguës, dont deux dans la rue Marais et une dans la rue St-Bernard. Conditions: moitié comptant et la seconde moitié payable le 1er mars 1885. S'adresser à LAURENT LACASSAGNE, No 97 rue Decatur. 1er nov— Me, Dim &c

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

$10 de récompense—Un cheval chatain brun (chestnut sorrel) s'est égaré, en sortant le 7 novembre du coin Claiborne et Lapeyrouse; il a 16 1/2 mains de hauteur, une crinière et une queue courtes, une étoile sur le front, et les deux pieds de derrière blancs. On est prié de le ramener chez M. George Auftmooth, à l'adresse ci-dessus. 12nov—1f

Trouvé—Une vache rouge. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant les frais à J. M. GELE, encoignure Washington et Dupré, 4me district. 9nov—3f

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
No 104 RUE DU CANAL.
TRENTIEME ETAT ANNUEL.
La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:
Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie..........		$255,251 36
Sur les risques maritimes.........		17,931 68
Sur les risques de rivières.........		20,305 94
Primes totales..............		$293,488 98
Moins les primes non échues.		71,240 00
Primes nettes échues le 31 mai, 1884..............		$222,248
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie..........	$105,667 08	
Sur les risques maritimes..........	6,553 87	
Sur les risques de rivières..........	6,104 92	
taxes et dépenses, moins l'intérêt...	15,843 99	
Réassurances et primes remboursées..........	21,137 18	—$155,
Profits..............		$66,9

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeubles..............	$247,045 88
Papiers de ville..............	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer..............	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements..............	162,590 32
Billets à recevoir..............	69,984 67
Primes en collection..............	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock..........	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane.......	15,626 25
Comptant..............	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.
L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.
Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment, pardevant moi, le 16e jour de juin 1884.
JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPERO,	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A. SHAKSPEARE
D. FATJO,	JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT.. $600,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie
W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Samuel H. Kennedy.	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Nalle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash
Lucien Delery,	A. H. Seward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush	N. D. Wallace,
John Calder,	R. F. W. Bachman,
S. C. Coalson,	Wm Garig,
W. A. Phelps,	John D. Fisher
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. E. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas
15 jui 1an, v et c

Pectoral-Cerise d'Ayer.
Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.
"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.
HORACE FAIRBROTHER."
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Ecoutez une Mère.
"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,
MRS. EMMA GEDNEY."
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.
"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.
JOSEPH WALDEN."
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.
PREPAREE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

M. E. GARCIA,
Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.
REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, ou à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.
Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Vilasano "K", Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.
26 août—

L.S.L.
QUE TOUT —LE— MONDE SACHE
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 16 DECEMBRE 1884.
UN
TIRAGE EXTRAORDINAIRE,
CLASSE

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et à direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE
PAS DE REDUCTION !
Pas d'ajournement !
PLUS D'UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE..... $150,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000
2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
Dans la matinée du
MARDI, 16 Décembre 1884,
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de....	10,000..	20,000
4 Lots de....	5,000..	20,000
20 Lots de....	1,000..	20,000
50 Lots de....	500..	25,000
100 Lots de....	300..	30,000
200 Lots de....	200..	40,000
600 Lots de....	100..	60,000
1000 Lots de....	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit....	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit....	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit....	7,500
2,279 Lots s'élevant à........	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence de collection.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P.O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF
ANNONCE JUDICIAIRE.
Edward Miller vs. Ses Créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,466—En vertu d'un ordre de vente en date du 8 octobre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir—
Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement ville de Carrollton, paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans l'ilet désigné par le numéro "Onze C" sur le vieux plan de la dite ville de Carrollton, maintenant ilet numéro quatre-vingt huit sur le nouveau plan du dit Septième District qui est borné par les rues Levée, Deuxième, Jefferson et Cambronne. La dite portion de terre étant composée de tout le lot numéro douze et de la plus grande partie du lot numéro onze et d'une petite partie du lot numéro dix. La dite portion du lot numéro dix mesure dix-sept pieds et un pouce de face à la rue Deuxième sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne du lot numéro onze, commençant à la rue Deuxième et soixante-cinq pieds trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de l'autre portion du dit lot numéro dix, puis une autre profondeur en fermant graduellement de la ligne qui le divise du lot numéro onze; la dite portion du lot numéro onze mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, soixante-cinq pieds six pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro douze, quatre-vingt six pieds trois pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot numéro dix, commençant à la rue Deuxième, puis une autre profondeur sur une ligne oblique vers la rue Jefferson jusqu'à la rue Deuxième, et vingt-sept pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Levée, et le dit lot numéro douze mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, trente-cinq pieds de face à la dite rue Jefferson et soixante-cinq pieds et six pouces de profondeur sur la dite ligne du lot numéro onze.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 oct—14 21 28 nov4 11 15

Arthur McLaughlin vs. Morris Noonan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 3177.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux lots de terre, numéros un et deux de l'ilet numéro 390, borné par les rues Première, Clara, Deuxième et Martin (maintenant Willow). Les dits lots mesurent au pied américain comme suit, à savoir: Le lot numéro Un étant l'encoignure mesure vingt-trois pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de cent vingt six pieds six pouces entre lignes parallèles et de face à la rue Clara, et le lot numéro deux attenant au lot numéro Un, mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt six pieds six pouces entre lignes parallèles. Le tout conformément à un plan de A. De Armas, du 26 mai 1871, annexé à un acte passé pardevant J. Cuvillier, notaire, le 31 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
4 nov—4 11 18 25—dec 2 6.

Edward Miller vs ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 10 466—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 octobre 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 novembre, 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un lot de comptes à recevoir que l'insolvable a remis conformément à une liste déposée en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 nov—4,11,15

AVIS DE SUCCESSION.
Successions de Daniel Branigan, femme et Mme Kate Doran.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,629—Division C—Attendu que William Doran a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Daniel Brown et femme décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 nov—12 16 21

Succession de Richard Shea.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,562—Attendu que Mme Veuve Mary Shea a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Richard Shea, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 nov—12.16.21

Succession de Jean Coig.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,343—Division D—Attendu que Mme Veuve Jean Coig a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Coig décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9nov—9 13 18

Succession Wilhelmina Schorr.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 12,568—Division A.—Attendu que Catherina Schorr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Wilhelmina Schorr décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8nov—8 12 16

Succession de William Butler.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 12,569—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Butler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 nov—8 12 16

Succession de Mme Marie Louise Cauvin, veuve de Pierre U. Gueringer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,176 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Pierre U. Gueringer, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6nov—6 11 15

Cardona & Cook vs leurs créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,920—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de Cardona & Cook et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par James J. Corcoran, Syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 nov—5,9,14

Succession de W. Keaghey.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,550—Division D—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition, à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W Keaghey, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 nov—5 9 14

Succession de William H. Hunt.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 11,439—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Carleton Hunt, Exécuteur Testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4nov—4, 8, 13.

Avis aux Créanciers.
F. J. Burch vs ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,155—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de F. J. Burch et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent avoir) pour lesquelles le compte présenté par Adam J. Zang, syndic provisoire dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 nov—12,16,21

Alfred E. Morales vs. ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,062—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers d'Alfred E. Morales et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James A. Lafitte, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 nov—12,16,21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE DE CONSTABLE.
E. R. Chevalley & Co vs. J. Schmith.
QUATRIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans, No 7852—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 3 décembre 1884, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Tous les droits, titres et intérêts de J. Schmith à deux certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les lots Nos 5 et 6 de l'ilet No 110, bornés par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Général Taylor et Austerlitz, 6me District de cette ville. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 120 pieds. Les dits lots ont été acquis à une vente faite par le collecteur de taxes d'Etat; l'acte de vente a été passé pardevant J. H. Spearing, notaire, le 2 février 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK CARAMBAT. Constable.
29 oct—29—5,12,19,26, nov 3 déc

Peter McGreevey vs. C. Woodridge.
PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 7014 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Thos R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, en face de mon entrepôt, No. 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, MARDI, 18 novembre 1884, à midi, ce qui suit:
Un cheval noir et un spring wagon, avec harnais
Conditions—Comptant sur les lieux
P. A. LOOBY, Constable.
7 nov—7,12,18

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,
Pour l'année expirant le 1 décembre 1883.

Primes d'incendie............	$644,118 33	
Primes maritimes............	227,403 48	
Primes de rivières............	37,703 99	$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882........		201,117 02
Total des primes............		$1,110,242 82
A déduire—		
Réservé pour risques non échus.	$216,697 92	
Primes remboursées	88,840 82	
Réassurances..........	167,917 84	475,456 58
Primes acquises............		$634,886 24
A ajouter		
Intérêt sur placements..........	$33,382 42	
Sauvetage..........	7,714 48	41,096 90
Revenu net............		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu...	$332,155 56	
Pertes maritimes...	107,175 30	
Pertes de rivières..	7,746 6	
Total des pertes..	$447,077 51	
Réfaction, commissions taxes, etc., dépenses........	213,556 33	660,633 84
Profits nets............		$15 348 30
A ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		88,205 15
Total du surplus............		$103,553 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et en litige............		58,438 46
Surplus net............		$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHE AU 31 DECEMBRE 1883.

Argent en banque.	$94,139 36	
Bons 4 0/0 des Etats-Unis......	48,000 00	
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00	
Bons New Orleans City Railroad Co	27,500 00	
Bons New Orleans Pacific Railway..	1,250 0	
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00	
Bons Levee Steam Cotton Press	24,720 00	
Bons Batalion Washington Artillery	500 00	
Bons St Bernard Steam Engine	100 00	
Actions du New Orleans City Railroad Co....	1,500	
Actions de la State National Bank....	700 0	
Actions de la Valette Dry Dock Company...	4,000 00	
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co....	1,250 00	
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00	
Propriété foncière de ville	63,581 00	
Billets 1re hypothèque....	129,364 08	
Prêts sur demande..	66,920 17	
Billets garantis par nantissement..	10,600 00	
Billets à recevoir en règlement de primes....	[illegible] 45	
Primes en cours de collection....	110,149 44	
Dû par agents et en voie de transmission....	916 65	
Compte en suspens	283 36	
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance....	8,838 07	$839,440 58

PASSIF.

Capital..........	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises.	216,697 92	
Réserve pour pertes non ajustées et non payées......	58,438 46	
Dividendes non réclamés........	370 50	
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances........	14,918 71	
Surplus net comme ci-dessus........	45,114 99	$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.
JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.
A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.

JULES ALDIGE,	H. GALLY,
THEO. BRIERRE,	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. [illegible]ERE,	AD. SCHREIBER,
C. T. DUGA	CHAS. E. SCHMIDT.
[illegible] FATJO.	JULES TUYES.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.
Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT,
RODOLPH WOESTE.
RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:
Actif.........$4,407,800 24
Passif.........2,670,383 49
Surplus.........$1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1884. —1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.
Succession de Mme et M. Frederick Schehr.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 13 décembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 novembre 1884.
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Marais, Marigny, Mandeville et Urquhart, lequel lot de terre mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Mandeville et 31 pieds sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Marigny et sur une seconde profondeur sur la même ligne de 33 pieds 11 pouces 2 lignes, et 25 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 nov—12 ,2 29 déc 6 13

Actions et Billets.
Succession de William A. Bell.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 11,412.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 novembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1884—
Les actions et billets suivants:
BILLETS A ORDRE.
1° Un billet à ordre de $801 30, tiré par B. Dreyfus à l'ordre de Bell, Wisdom & Co., et par eux endossé, daté 19 août 1880, payable à 90 jours de date, lequel billet a été protesté pour non paiement le 20 novembre 1880 par Joseph Coun, notaire, d'après certificat annexé au dit billet.
Un billet à ordre de $1300 tiré par B. Dreyfus à son propre ordre et par lui endossé, daté 24 août 1880, payable à quatre mois de date.
Un certain billet à ordre de $1200 tiré par B. Dreyfus à son propre ordre et par lui endossé, daté Nouvelle-Orléans 24 août 1880, payable à 90 jours de date
Un billet à ordre de $683 99|100 tiré par John G. Rowland à l'ordre de MM. Bell, Wisdom & Co, daté Nlle-Orléans 2 septembre 1880 payable à un jour de sa date.
Un billet à ordre de $507 78 tiré par Frank E. Yuille à son propre ordre et par lui endossé, daté Nlle-Orléans 31 août 1880, payable à 60 jours de date
Un billet à ordre de $330 10 payable à 90 jours de date tiré par Frank E. Yuille à son propre ordre et par lui endossé.
Un billet à ordre de $2763 25 tiré par Edward S. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co, par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 2 août 1880, payable à soixante jours de date.
Un billet à ordre de $1789 53 tiré par Edward S. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co, daté Nlle Orléans, 11 août 1880, payable à 90 jours de date
Un billet à ordre de $3932 48 tiré par Edward S. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co, et par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 11 août 1880, payable à cinq mois de date.
Un billet à ordre de $1659 77 tiré par Edward S. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co, par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 18 août 1880, payable à 30 jours de date.
2° Un lot de certificats d'actions, billets et d'autres papiers n'aucune valeur dans une enveloppe marquée A
3° Un certificat d'action No. 450 de l'Exposition internationale au Coton d'Atlanta.
Un certificat d'action No 649, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
1 oct—1,8,15

Succession de Jean Gégené.
Vente pour effectuer un partage.
Résidence, étable à vaches, et terrains vacants près du Fair Grounds.
PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 novembre 1884 il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles—
1° Cinq lots de terre désignés par les Nos 1 à 5, dans l'ilet compris entre les rues Dupré, White, Dabadie et Aubry. Lesquels lots de terre mesurent ensemble 150 pieds de face à la rue Dabadie, sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Dupré. Ensemble un établissement à vache pouvant contenir 40 têtes d'animaux. Aussi une résidence contenant quatre chambres, avec galerie sur la façade—sur le côté une citerne double, latrines, puits, deux citernes, etc.
2° Cinq lots de terre vacants situés dans le même ilet, attenant aux lots ci-dessus décrits, désignés par les Nos 6 à 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dabadie, sur 100 pieds de profondeur—le lot No 10 formant encoignure des rues Dabadie et White.
3° Deux lots de terre situés dans le même ilet désignés par les numéros 11 et 12—mesurant ensemble 57 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue White sur 150 pieds de profondeur.
Ensemble une maison basse en bois ayant quatre chambres, avec auvent sur l'arrière. Dans la cour une écurie avec chambre attenante, cuve, puits, cabinets d'aisance, jardin, etc, etc.
4° Deux lots vacants, situés dans le même ilet, désignés par les Nos 27 et 28, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Dupré sur 150 pieds de profondeur.
5° Quatre lots de terre vacants cultivés en jardin, dans l'ilet compris entre les rues Dabadie, Dupré, White et Orleans, désignés par les Nos [illegible] à 14, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Dabadie sur 157 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur.
Le tout d'après les plans exposés à la Bourse.
Conditions—Un tiers au comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt [illegible] par hypothèque et 5 pour cent [illegible] de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant Anatole Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1,9 au 15

Trois magnifiques Ilets de terre faisant face à la rue du Canal, dans le voisinage de la résidence de feu Wm A. Bell et de M. Escobal.
Succession de Wm A. Bell.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—No 11,412.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—Le SAMEDI, 6 décembre 1884 il sera vendu à midi précis, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date des 9 et 25 octobre 1884, les propriétés suivantes, savoir—
1° Un ilet de terre comprenant 26 lots formant l'ilet renfermé par les rues Canal, Gasquet, Alexandre et Napoléon, mesurant 314 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur chacune des rues Canal et Gasquet, [illegible] pieds 8 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre; ensemble deux cottages et arbres à ombre sur la façade.
2° Vingt lots de terre désignés par les Nos 4 à 23 de l'ilet renfermé par les rues du Canal, de la Douane, St-James et St John, mesurant ensemble 225 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue du Canal, 324 pieds de face à la rue de la Douane, 203 pieds 4 pouces sur la rue St John et 213 pieds 4 pouces sur la rue St-James; cette propriété est entourée et contient un cottage et se trouve dans le voisinage de la résidence de feu Wm A. Bell.
3° Vingt-deux lots de terre formant l'ilet entier renfermé par les rues Banks, Baudin, Clark et Genois, désignés par les Nos. 1 à 22 inclusivement, lequel ilet mesure 227 pieds 1 pouce 2 lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin et 319 pieds 6 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Clark et Genois. Le tout d'après les plans qui seront exhibés à la Bourse
Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ainsi que toutes les clauses de sécurité d'usage.
Les Taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1884 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'adjudication un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication sera exigé des acquéreurs sur adjudication.
Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1, 8, 15, 22, 29 6 déc.

ANNONCES JUDICIAIRES

MONITION.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela concerne, salut:
ATTENDU que M. Auguste Hoffman a acheté à une vente publique faite par Jas. P. Guinault, encanteur, pour la paroisse d'Orléans, le 28me jour de juin 1884, en vertu d'un décret rendu par cette Cour, Division E, le 24 mars 1884 et signé le 4 avril 1884, dans l'affaire intitulée "Blanche Beebe vs. Estelle Beebe et als.", pour un partage, No 941 du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressé à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372, 2373 de la loi No 95, approuvée le 18 mars 1870 et connue communément comme les Statuts Révisés de la Louisiane.
Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou le mode de vente, ou de tout autre vice quelconque, d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
A la vente susdite la propriété ci-après décrite M. Auguste Hoffman est devenu l'acquéreur au prix de sept mille trois cent cinquante piastres ($7350), un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente.
Description de la propriété telle qu'elle apport de l'acte de vente faite par le dit Jas. P. Guinault, encanteur, au dit M. Auguste Hoffman, passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire public, le 24me jour d'octobre 1884.
Trois certains lots de terre, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Louisiana, les rues Toledano, Coliseum et Prytania, désignés par les Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 17 sur un plan dressé par Jules D. Dreux, voyer, annexé à un acte de partage passé devant T. Guyol, notaire public, le 20me jour d'avril 1855, lesquels dits trois lots de terre Nos. 8, 9 et 10, mesurent chacun 32 pieds de face sur la dite Louisiana Avenue par cent vingt-huit pieds de profondeur et avec tous les droits, passages et servitudes en dépendant.
Nlle-Orléans, 27 octobre 1884.
HENRY L. LAZARUS, Juge.
JULES VIENNE, greffier.
28oct—3f en 30 j.

Lisez! Démocrates! Lisez!
Cinq mois pour Deux Piastres seulement.
The National Daily Democrat,
Washington, D. C.
GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 20 juil—6m

Fabrique de corniches Crescent City.
(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,
Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé Chassis pour toiture breveté de Hayes, sky-light.
247 à 251 rue Magasine,
19 sept— NLLE-ORLEANS.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Billets, comptes courants et jugements.
Robert Fasnacht vs ses créanciers.
No 8021.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR,—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 octobre 1884, il sera vendu, à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir—
Un grand nombre de comptes courants, des billets et des jugements contre diverses personnes, jugements pleinement et particulièrement décrits dans le bilan de l'actif du dossier de ladite Cour, et dont une copie sera montrée au lieu et à l'heure de la vente.
Conditions, comptant.
5 nov—5 8,9,14,15 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée près du Terrain de l'Exposition
ET
Résidence cottage à deux corps de logis Nos 70 et 72 rue Washington.
Succession de Euphemia Berthaud, épouse de B. R. Geffey.
No 3,148—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 octobre 1884, il sera vendu, à l'encan, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—
1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé (maintenant Parc Supérieur de la ville), Live Oak ou Constance, les rues Calhoun et Laurel; le dit terrain forme le coin des rues Calhoun et Live Oak ou Constance, et mesure 144 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Calhoun sur 135 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur et de façade à la rue Live Oak ou Constance
Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage, ayant 8 chambres, etc.
2° Un morceau de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annunciation et Chippewa; le dit lot mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Washington, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis, recouverte en ardoises et désignée par les Nos. 70 et 72 rue Washington.
Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; les acquéreurs devront faire assurer les propriétés et transférer les polices, et assumer en outre du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Laresche, notaire.
12 oct—12 14 21 28 nov 6 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence Cottage à deux corps de logis,
No 276 rue Clara, entre Clio et Erato
Succession de Charles T. Vicellio.
No 9470—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 novembre 1884, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la ville de la Nlle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 9 octobre 1884, il sera vendu:
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Clio et Erato, désigné comme le lot No 8 et mesurant 32 pieds de face à la rue Clara, sur 128 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles
Les améliorations comprennent une résidence cottage à deux corps de logis, avec bains à deux étages dans la cour—désignée par le No 276 rue Clara.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec les clauses pénales de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et les garanties par hypothèque et privilège de vendeur; les améliorations devront être assurées et les polices transférées par l'acquéreur et un dépôt de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire.
12 oct—12,14,21,28 6,15 nov

PAR B. ONORATO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété désirable dans le Deuxième District.
Succession de Mme Anna Clèdes.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A—No 11 242.
PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la susdite Cour, en date du 30 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par la lettre A et numéro 7. Le lot A mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur une profondeur de 49 pieds 3 pouces sur un côté, 47 pieds 10 pouces de l'autre côté, et 34 pieds 2 pouces sur la ligne du fond, touchant en partie au lot No 7. Le lot No 7 mesure 63 pieds 11 pouces et 8 lignes de face sur la Route St Jean, 68 pieds 10 pouces dans le fond, 29 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur un côté, 101 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'autre côté.
Conditions—Comptant
Acte de vente pardevant F. J. Théard, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur le prix pour la vente.
1r nov—1,8,15,22,29—6déc

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété désirable dans le Quatrième District.
Rue Annonciation, entre celles Première et Soraparu.—Un cheval, un wagon, une charrette, deux vaches, un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers.
Succession de Mathias Walter.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 12,060.
PAR B ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 6 décembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 30 octobre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci dessous décrite, à savoir—
Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Première, Soraparu et Annonciation, lequel lot est désigné par le No 12 et mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds 3 pouces et 5 lignes
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Frederick Adolph notaire, aux frais de l'acquéreur; lequel devra payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.
ET LE MEME JOUR,
à 10 heures, au local ci-dessus désigné, pour le compte de la même succession, en vertu du même ordre, il sera vendu—
Un cheval, deux vaches, un wagon, une charrette et un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers, le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
1er nov—1,8,15,22,29—6 déc

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Sixième District.—Effets mobiliers, etc.—Successions de John Ehrlicher et de Mme Elizabeth Ehrlicher, sa femme, consolidées.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A., No. 12,140.
PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 15 novembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 11 octobre 1884, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Jersey, Soniat et Roberts, désigné par le No 6 et mesure 32 pieds de face à la rue Levée, sur une profondeur de 105 pieds et 3 lignes sur la ligne la plus près du côté de la rue Soniat et 113 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur l'autre côté et 32 pieds de largeur dans le fond, le tout au pied américain.
Conditions - Comptant.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Et le même jour, à 10 heures du matin, au No 1629 rue Tchoupitoulas, en vertu du même ordre et pour le compte de la même succession, je procéderai à la vente d'un assortiment général de meubles de maison et effets, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
12 oct—12 18 25—nov 1 8 15

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 58 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER
Meubles, Meubles, etc.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale—MERCREDI, 12 novembre 1884, à 11 heures, il sera vendu au No 64 de la rue Bienville près Royale:
Des toilettes, des lavabos, des armoires, des lits, des tables s'ouvrant, en bois de rose, acajou et noyer, des tables de centre, des sofas, lounges, chaises, vaisselleries, plaqué, ferblanterie, tapis nattes glaces, ornements de cheminées, bureaux en bois de cèdre, presse à copier glacières et maints autres articles de ménage, trop nombreux pour les énumérer. Le tout transféré à notre bureau dans l'intérêt de la vente.
—Aussi—
150 lots notions etc., le fonds d'un magasin de détail.
Conditions—Comptant avant livraison.
11 nov—

Actions de compagnies d'assurances, argenterie, montre et boucles d'oreilles en or,
Succession de Mme Charlotte Piffet,
No 10,421—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 46 rue Royale,—MERCREDI, 19 novembre, 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 3 novembre 1884, pour le compte de ladite succession:
20 actions du capital de l'Association d'assurances de la Nlle-Orléans.
1 montre en or
1 paire de boucles d'oreilles.
1 lot d'argenterie de table
Conditions: comptant avant livraison des articles. 5nov—

Propriété améliorée de valeur dans le Troisième District,
Rue Amour, entre Barthélemy et Mazant.
Succession de Henry Beyer.
No 11,338.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 22 novembre 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant en congé, en date du 4 octobre 1884, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Deux terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 17, qui est borné par les rues Amour, Mazant, Bons-Enfants et Barthélemy, d'après un plan dressé par John Schnell, le 10 janvier 1867, déposé en l'étude de A. Ducatel, comme plan No. 21, du livre de plans No. 1, lesquels lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Amour sur 125 pieds 1 pouce et 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles
Les améliorations sur le lot No. 2 comprennent une petite maison cottage avec une chambre, et sur le lot No. 3, une maison cottage avec trois chambres et corridor, bâtisse dans le fond, cuve, etc., granges, etc.
Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance à un crédit de un an et de deux ans au gré de l'acquéreur, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur pleine valeur et transférer la police d'assurance au détenteur des dits billets et payer tous les frais d'avocat fixés à cinq pour cent, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.
18 oct—1,8,15,22 nov

PAR W. I. HODGSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur et commerciale, à l'encoignure des rues Market et New Levee, qui touche à la forge, et deux lots de terre.
Dans l'affaire de la succession de Fred Hecker, décédé—No 10,420—Succession de Mme Louis Werner, sa femme,—No 11 323.
Vente à l'encan, pour du comptant.
PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet SAMEDI 15 novembre 1884 à midi à la Bourse [illegible] rue Magazine, entre Gravier et Natchez [illegible] en vertu de [illegible] ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Division A, dans l'affaire de la succession de Fred. Hecker, décédé, dossier No 10,420, [illegible] W. T. Houston, Juge de la Division D, dans l'affaire de la succession de Mme Louise Werner, femme décédée, dossier No 11,323 [illegible] il sera vendu
Deux [illegible] lots de terre, ensemble avec toutes améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues New Levee, Tchoupitoulas, Market et St James, désignés par les Nos 1 et 2 [illegible] 29 pieds [illegible] de face à la rue New Levee [illegible]. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues New Levee et Market, étant la même propriété acquise par Mme M. C. Lewandusk et autres [illegible] acte pardevant Théo. Guyol, notaire, le 1er juillet 1865.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages bien bâtie, couverte en ardoises, subdivisée en deux grands magasins au rez-de-chaussée et résidence à l'étage supérieur, et dans le fond, gaz partout, cuve, etc., ainsi qu'une forge sur un côté du lot et un grand hangar en bois, chambres et autres bâtisses dans le fond. [illegible] Les magasins sont presque neufs et en parfait état.
Conditions, comptant en passant les titres. 10 pour cent seront requis au comptant sur les lieux.
L'acquéreur assumera en outre de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur.
12oct—12 [illegible] nov 2,9 15

Avis aux Créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
H. F. Bridewell & Co contre Leurs Créanciers. } No 12,557. Division E"
ORDRE DE COUR La cession de biens des pétitionnaires, de la raison commerciale H. F. Bridewell & Co., et aussi de Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement et comme membres de la dite raison est acceptée par la Cour au profit de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue, pardevant R. P. Upton, notaire en cette ville le mardi: 9 décembre 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic et que, en attendant toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que M. M. Cohen, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1884
(Signé): HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
4 nov—3 fois en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
Auguste Marx, vs. ses créanciers. } No 12,[illegible]90. Division D.
ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Auguste Marx, ait lieu et soit convoquée pardevant Paul Rensch, notaire, le 27 novembre 1884 pour délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un sursis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et la personne du dit Auguste Marx soient suspendues. Il est de plus ordonné que M. Anatole Briengne, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1884
(Signé) A. L. TISSOT.
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A siégeant à la place de l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, division D, maintenant absent.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28 oct—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour individuellement contre leurs créanciers.
No. 11,701—Division B.
ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de P. E. Brulatour & Co et de P. E. Brulatour individuellement soit convoquée et ait lieu devant Jules F. Meunier, notaire, lundi, 24 novembre 1884 à 11 heures du matin, pour arrêter les conditions et l'époque de la vente des propriétés foncières livrées par les insolvables ci-dessus, conformément à la loi.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1884
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22oct—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—
J. G. Lewis contre ses créanciers. } No 12, 373, Division E.
ORDRE DE COUR—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers des demandeurs John G. Lewis & Co. et John G. Lewis individuellement et comme seul liquidateur de la dite maison John G. Lewis & Co. soit tenue devant Joseph D Taylor, notaire de cette ville JEUDI 27 novembre 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer sur la demande des pétitionnaires, qui sollicitent un sursis. En attendant toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires seront suspendues, et A. J. Murphy, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans 22 octobre 1884
Signé HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 oct—3f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
J. B. Moore & Co. vs. leurs Créanciers. } No. 12,249.
ORDRE DE COUR—La cession des propriétés des pétitionnaires, est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue conformément à la loi, pardevant George C. Préot, notaire, à son bureau, No 5 rue Carondelet, en cette ville, le 15 novembre 1884, pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, et que H. Renshaw Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et propriétés soient suspendues; et que J. B Moore soit appointé syndic provisoire sous un cautionnement de mille dollars
Nlle-Orléans 6 octobre 1884
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
Sept 3f